

Info - Le conseil du 15ème arrondissement de Paris adopte un vœu pour la préservation de Sainte-Rita

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Non classé](#)

Date : 13 septembre 2016



31. V152016153 Vœu à la Mairie de Paris et au Préfet de Police déposé par Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Anne-Charlotte BUFFEYEAU, Sylvie CÉVILAC, Valérie GIONANNUCCI, Christe BIGAUD, Daniel-Georges COURTOIS, Maud GATEL et les élus du groupe Les Républicains et du groupe UDI-MoDem relatif à la préservation de la chapelle Sainte Rita.

31. V152016153 Vœu à la Mairie de Paris déposé par Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR,

Le lundi 12 septembre 2016, le conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement de Paris a adopté un vœu tendant à la préservation de la chapelle Sainte-Rita. Des échanges ont eu lieu entre la majorité de l'arrondissement (UDI-Les Républicains-MoDem) et l'opposition de gauche qui n'a pas hésité à sortir des arguments éculés ou infondés... Différents orateurs qui se sont succédés ont rappelé des faits élémentaires dans le dossier. Ainsi, ont été soulignées l'intervention brutale des CRS en plain mois d'août ou l'existence d'une simple promesse de

vente. En effet, l'église n'a été ni cédée, ni même vendue. La Mairie de Paris ne rêve que de démolir cette église. Dans ces débats quelque peu animés du conseil d'arrondissement, un élu de gauche a même avancé que la chapelle n'était pas une véritable église ou qu'il n'y avait eu aucune célébration lors de l'expulsion... C'est contre ces accusations que le député-maire du 15ème arrondissement, Philippe Goujon, a réagi. Revenant sur les événements du 3 août 2016, il a critiqué le caractère mensonger du communiqué du préfet de police. Il a défendu l'intérêt patrimonial de cette église, rappelant qu'elle constituait l'un des premiers bâtiments à conjuguer béton et néo-gothique. La mairie du 15ème arrondissement se bat depuis quatre dans ce dossier et s'implique pour que l'église ne soit pas détruite. Philippe Goujon avait ainsi émis un avis négatif au permis de démolir. Il a également balayé toutes les accusations "groupusculaires" avancées par la gauche. À cet égard, il a rappelé que du point de vue canonique le desservant actuel de Sainte-Rita avait une situation régulière au regard de l'Église catholique. En effet, la gauche parisienne, pourtant assez peu cléricale, s'est éprise d'un pointillisme canonique et ecclésiologique dans cette affaire... Le débat sur Sainte -Rita continue. La mairie du 15ème arrondissement est déterminée à ce que l'église Sainte-Rita soit préservée. Elle soutient activement toute démarche visant à assurer la continuité du culte pour permettre le maintien de cet édifice.